© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Gains

Par Profil supprimé Postée le 05/06/2019 15:10

> Bonjour, si je joue en ligne et que je gagne un gain, supérieur où inférieur à 300 €, comment puis-je les avoir sur
> mon compte bancaire, ou en espèces ?
>
> Cordialement !

Mise en ligne le 07/06/2019

Bonjour,

Notre service, du ministère de la santé, est destiné à venir en aide aux personnes en situation problématique avec une consommation de jeu excessive, nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre question portant sur le fonctionnement des jeux en ligne.

Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher des sites de jeu en ligne.

Cordialement
